

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 juin 2025,
A 18h30.

Monsieur le Maire, Monsieur Olivier BARTHELEMY ouvre la Séance du Conseil Municipal à 18h30.

Présents : Olivier BARTHELEMY, Fabrice MULLER-LONG, Bernard BOURSIER, Daniel TILMANT, Jean-Christophe BRUNEL, Tiffany EMERIC, Anne-Hélène CONILH, Marc BENEVENTI.

Absent(s) excusé(s) donnant pouvoir :

Sylvie CASTAGNETO donne procuration à Tiffany EMERIC, Francis DUGAUQUIER donne procuration à Daniel TILMANT, Thierry BARTHELEMY donne procuration à Bernard BOURSIER

Absent (es) Excusé (es) : Maxime TRANCHAND, Sylvie GALAND.

Le quorum est atteint.

Monsieur Fabrice MULLER-LONG a été désigné comme Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que depuis le dernier Conseil Municipal qui s'est déroulé le 17 juin 2025, jusqu'à ce jour, dans le cadre des Articles L.2122-22 et L.2122-23, il n'y a pas eu de décision prise.

Point n° 1 - Délibération N° 2025-23-06-36 du 23 juin 2025 concernant Bilan concertation et arrêt du PLU

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 2 - Délibération N° 2025-23-06-37 du 23 juin 2025 concernant Délibération autorisant le Maire à déposer des autorisations d'urbanisme au nom et pour le compte de la mairie

Résultat du vote :

à la majorité = 8 pour 3 abstentions. Mme CASTAGNETO, Mme CONILH - Mme EMERIC

Point n° 3 - Délibération N° 2025-23-06-38 du 23 juin 2025 concernant Délibération instaurant le principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s)

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 4 - Délibération N° 2025-23-06-39 du 23 juin 2025 concernant Délibération instaurant le montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages de transport, de distribution et de canalisations particulières de gaz

Résultat du vote :

à l'unanimité



Point n° 5 - Délibération N° 2025-23-06-40 du 23 juin 2025 concernant Délibération instaurant le montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 6 - Délibération N° 2025-23-06-41 du 23 juin 2025 concernant Délibération instaurant de la redevance pour occupation du domaine public relative aux réseaux de communications électroniques

Résultat du vote :

à l'unanimité

Demandes particulières de scrutin : /

Discussions au cours de la séance : /

Fin du conseil à 20h00

**Le Maire,
Monsieur Olivier BARTHELEMY**

Le Secrétaire de Séance

